

Séance du 24 novembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le quinze novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL -
Virginie MONTES - Lionel PEYRELONG -

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MOREL - Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

**OBJET : Location du garage communal à l'entreprise Hugon
Tourisme**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'entreprise Hugon Tourisme pour louer le garage communal pour y stationner le bus scolaire pendant la période hivernale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **donne** son accord pour louer le garage communal à l'entreprise Hugon Tourisme pour y stationner le bus scolaire **du 1er décembre 2023 au 31 mars 2024** moyennant un loyer mensuel de **60 Euros** (soixante euros) payable à terme échu à la Trésorerie d'Yssingeaux ;
- **donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec l'entreprise Hugon Tourisme.

Fait et délibéré en Mairie
le 24 novembre 2023
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20231128-23_11_009-DE
Reçu le 28/11/2023